



SYNTHÈSE DES DONNÉES 2020
POUR LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS



QUESTIONNAIRE
D'ÉVALUATION
DU RÉSEAU F4CS

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------|----|
| Résumé exécutif..... | 4 |
| Fondements institutionnels | 6 |
| Environnement réglementaire | 11 |
| Infrastructures de marché | 16 |

ÉDITO



Anne-Claire Roux
Directrice générale de
Finance for Tomorrow



Stephen Nolan
Directeur Général du réseau FC4S
(Financial Centers for Sustainability)

Pour soutenir la transformation de l'économie mondiale vers la neutralité carbone et atteindre les objectifs de développement durable, la finance durable doit devenir la norme du secteur financier. Un champ d'action international est nécessaire pour promouvoir des solutions globales, développer la finance durable et aligner les flux financiers tel que l'exige l'Accord de Paris.

En 2021, la COP26 sur le climat et la COP15 sur la diversité biologique vont porter de nouvelles ambitions. D'une part, le secteur financier doit accroître ses engagements pour soutenir l'action des gouvernements et répondre aux attentes de la société civile. D'autre part, les acteurs financiers doivent pouvoir garantir la valeur de leurs actifs et soutenir les opportunités futures. L'importance de ces missions est soulignée par le nouveau groupe du G20 sur la finance durable.

La coopération internationale pour le développement de la finance durable est l'objectif du réseau des centres financiers pour le développement durable (FC4S), qui regroupe désormais 35 centres financiers sous l'égide des Nations Unies. En tant qu'ambassadeur international de l'expertise française sur la finance durable, Finance for Tomorrow a été un « early supporter » du réseau FC4S, signant la Déclaration de Casablanca en 2017 et assurant la co-présidence du réseau aux côtés de Shanghai de 2018 à 2020.

Finance for Tomorrow répond au programme d'évaluation du FC4S pour la Place de Paris depuis 2018. L'outil

a pour objectif d'évaluer l'état de la finance verte et durable dans les principaux centres financiers du monde, en recueillant des informations directement au niveau local. Il produit un benchmark et des scores d'alignement pour piloter la progression de chaque membre. L'outil est, d'une certaine manière, une application concrète du "Agir local, penser global".

Pour aller plus loin, Finance for Tomorrow a lancé son « **Observatoire de la Finance Durable** » en octobre 2020 dans le cadre du programme « Finance Clim'Act », soutenu par la Commission Européenne et en partenariat avec les principales associations professionnelles du secteur financier français (FBF, FFA, AFG et France Invest). Son objectif est de collecter des données sur la finance durable auprès de l'écosystème français, pour rendre accessibles les chiffres qui démontrent la transformation de la place financière de Paris.

Le réseau FC4S et Finance for Tomorrow sont convaincus que des données de marché fiables sont essentielles pour instaurer la confiance nécessaire dans la transition. Face à l'urgence, cet exercice de transparence nous semble nécessaire car nous ne pouvons améliorer que ce que nous pouvons mesurer. Cela contribue à mettre en valeur la transformation du secteur financier, mais aussi à faire le point sur des actions concrètes, pour en démontrer la faisabilité et ainsi élever le niveau de notre ambition collective.

RÉSUMÉ

Chaque année depuis 2017, le réseau FC4S (Financial Centers for Sustainability) diffuse une enquête auprès de ses membres pour évaluer la dynamique du marché de la finance durable.

FC4S est un collectif de centres financiers, structuré par l'ONU, qui est passé de 12 membres fondateurs signataires de la déclaration de Casablanca à 35 centres financiers sur 5 continents représentant plus de 74,6 mille milliards de dollars américains de capitalisation boursière et gérant plus de 80% du capital du marché boursier mondial. Il est né de la présidence italienne du G7 en 2017, pour comprendre la contribution que les places financières peuvent apporter à la réalisation des Objectifs de Développement Durable et ceux de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Le réseau mène des recherches sur des sujets émergents et propose des recommandations de bonnes pratiques ainsi que de l'apport de contenus et des analyses sur des enjeux stratégiques.

Lors du lancement du FC4S, Finance for Tomorrow a proposé l'idée d'un benchmark international des centres financiers, non pas pour définir un classement mais pour produire un outil de suivi comparé, fondé sur une méthodologie robuste et permettant de nourrir la compétition autant que la collaboration. Pour répondre à ce besoin de marché, le questionnaire a été développé par le FC4S avec l'appui de PwC France, en lien avec l'ONU Environnement et l'ONU Développement, ainsi que l'EIT Climate-KIC. En répondant au niveau local au questionnaire de l'outil de suivi « Self-Assessment Program » (AP), chaque centre financier alimente un suivi de données au niveau international.

L'objectif du programme est d'établir un état des lieux de la finance durable dans les principaux centres financiers du monde et de suivre leurs progrès pour soutenir son développement.

Le programme d'évaluation est un processus complet de collecte d'informations couvrant les actions et les instruments des secteurs privé et public pour faire progresser la finance durable. En particulier, il analyse les piliers des fondements institutionnels, de l'environnement réglementaire et des infrastructures de marché dans les sous-secteurs de la banque, de l'investissement et de l'assurance, ainsi que sur les marchés de la dette et des actions. Pour suivre l'évolution et les progrès de ces marchés, l'analyse des réponses des membres du FC4S produit trois « Scores d'alignement » sur 5 niveaux, basés sur les 3 piliers mentionnés.

Les membres du FC4S s'appuient sur leurs écosystèmes respectifs pour collecter les données quantitatives et qualitatives et consolider l'ensemble de ces informations. Ces résultats fournissent une référence mondiale unique sur la position des principaux centres financiers mondiaux sur les enjeux de durabilité. En effet, malgré des niveaux d'avancement et d'engagements inégaux, la participation des membres du FC4S au programme d'évaluation augmente d'année en année. En 2018, 12 membres ont répondu au questionnaire, 20 en 2019 et 24 en 2020 soit un taux de réponse de 80%.

Finance for Tomorrow se prête à l'exercice depuis 2018 et a souhaité rendre public et mieux accessibles ses résultats individuels. Il s'agit, chaque année, d'un important travail de collecte de données qui, au-delà de positionner Paris en centre financier leader, est une source d'informations précieuse pour contribuer à la transformation du secteur financier français.

Finance for Tomorrow tient à remercier ses membres et partenaires, notamment I4CE, Euronext, et les fédérations professionnelles du secteur financier, pour leur apport de données et d'informations permettant de mener à bien cet exercice.



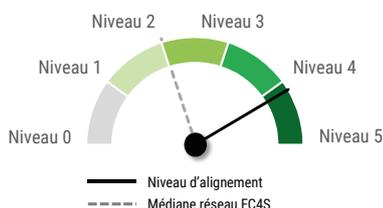
www.observatoiredelafinancedurable.com

En octobre 2020, dans le cadre du programme français « Finance Clim'Act », soutenu par la commission européenne, et en partenariat avec les principales fédérations professionnelles (FBF, FFA, AFG et France Invest), Finance for Tomorrow a lancé son « Observatoire de la Finance durable » pour récolter les données de la finance durable au cœur de la transformation de la Place financière de Paris. Il s'inscrit dans la démarche globale du FC4S en constituant un modèle d'outil digital permettant de rendre accessibles les chiffres qui démontrent la transformation du secteur financier.

SCORE FC4S : PARIS 2020

4,1 / 5

FONDEMENTS INSTITUTIONNELS



LE PILIER FONDEMENTS INSTITUTIONNELS explore les institutions clés et les ambitions qui dirigent le développement de la finance durable au sein du centre financier (CF). Il examine en détail les actions et activités menées pour promouvoir la finance durable, la portée d'une initiative dédiée s'il y en a une, ainsi que les objectifs et stratégies en place au niveau du CF ou du pays.

Sur le pilier "Fondements institutionnels", Paris obtient un score supérieur à la médiane FC4S, avec un score de 4,1 sur 5, alors que la médiane est de 2 sur 5.

- Paris bénéficie d'une forte organisation au niveau du CF autour de son initiative dédiée. Paris profite également des engagements et stratégies du gouvernement français sur le sujet du climat. En effet, cela a encouragé les acteurs financiers privés à prendre des engagements précurseurs.



Paris est l'un des centres de référence en matière de Fondements institutionnels et égale ou dépasse systématiquement la médiane du réseau FC4S.

Paris pourrait encore s'améliorer en poursuivant le développement d'engagements et de stratégies sur l'alignement du système financier avec les ODDs au niveau du centre financier ou des pays. Paris pourrait également aider les acteurs du marché à développer leur cadre d'action et les encourager à prendre des engagements forts en la matière.

3,4 / 5

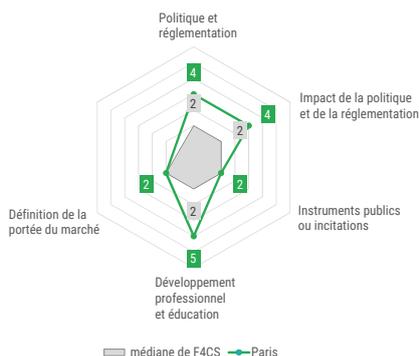
ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE



LE PILIER ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE répertorie les structures qui permettent le développement de la finance durable en fournissant des règles, des incitations et en renforçant les compétences des acteurs. Il examine la densité de l'environnement réglementaire, du développement des instruments de financement public et la capacité de l'écosystème à fournir aux institutions une main-d'œuvre formée et qualifiée notamment grâce à un écosystème de développement aux niveaux professionnel et universitaire.

Sur le pilier "Environnement réglementaire", Paris obtient un meilleur score que la médiane FC4S, avec un score de 3,4 sur 5, alors que la médiane est de 2 sur 5.

- Paris bénéficie d'une réglementation avancée, exigeante et a développé un écosystème de développement aux niveaux professionnel et universitaire étendu.



Paris est l'un des principaux centres en matière d'Environnement réglementaire et égale ou dépasse systématiquement la médiane du réseau FC4S.

Paris pourrait encore s'améliorer en veillant à ce que la sensibilisation aux instruments et incitations écologiques et durables fournis par les mécanismes ou organismes de financement public augmente. Paris pourrait également mettre à jour la dernière étude de marché concernant le financement vert et durable qui a été publiée en 2016.

3,3 / 5

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ



LE PILIER INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ analyse comment les engagements, les stratégies, les politiques, les réglementations et les incitations encouragent les acteurs du marché privé à mobiliser réellement des capitaux. Il examine également les engagements pris et les produits durables offerts aux seins des principaux secteurs financiers tels que les secteurs bancaires, de l'investissement et de l'assurance.

En ce qui concerne les "Infrastructures de marché", Paris est un centre financier de premier plan parmi le réseau FC4S, avec un score nettement supérieur à la médiane du réseau, avec une note de 3,3 sur 5, alors que la médiane est de 1 sur 5.

- Paris bénéficie de son approche globale. En effet, l'ensemble des secteurs de l'industrie financière prennent des engagements et développent des produits durables.



Paris est le premier centre en matière d'Infrastructures de marché et surpasse systématiquement la médiane du réseau FC4S.

Paris pourrait encore s'améliorer en allouant plus de fonds aux instruments de dette verts et durables et aux marchés des actions. Paris peut également aider les acteurs du marché tels que les banques et les assureurs à développer des solutions de financement et d'assurance liées au développement durable.

Cette publication vise à partager la réponse de Paris au questionnaire 2020 du programme d'évaluation du réseau FC4S. Elle synthétise les données partagées par Finance for Tomorrow pour en valoriser le contenu. Pour s'inscrire dans une vision d'ensemble des enjeux clés du secteur de la finance durable, elle met en perspectives cette réponse locale avec l'analyse comparative réalisée par PwC et l'analyse globale des membres du réseau telle que présentée dans le rapport "Shifting Gears II" publié par le FC4S en Janvier 2021.

FONDEMENTS INSTITUTIONNELS

La Place de Paris est au stade le plus avancé des propositions pour l'établissement d'initiatives dédiées à la finance verte et durable.

En effet, depuis la structuration de Finance for Tomorrow au sein de Paris EUROPLACE en juin 2017 :

- ✓ une feuille de route initiale a été publiée ;
- ✓ les acteurs publics et privés de la place sont mobilisés ;
- ✓ divers groupes de travail développent des projets concrets et publient des analyses sur les enjeux de la finance durable, notamment sur les sujets de la formation et de l'éducation ;
- ✓ de nombreux événements sont organisés pour animer l'écosystème ;
- ✓ et enfin, les réflexions menées alimentent les avancées réglementaires.

Finance for Tomorrow a établi un plan d'action au niveau de la Place de Paris, qui comprend bien les 5 éléments clés proposés :

- ✓ renforcer le cadre réglementaire, les lignes directrices du secteur et les politiques relatives aux instruments financiers écologiques et durables ;
- ✓ accroître la coopération au niveau de la Place ;
- ✓ renforcer la coopération au niveau international ;
- ✓ favoriser le développement des produits financiers liés aux ODD ;
- ✓ favoriser le développement de produits financiers verts.



LE PLAN D'ACTION N'EST ACTUELLEMENT PAS RÉVISÉ ANNUELLEMENT.

Concernant les relations internationales, Finance for Tomorrow réalise 4 des 5 grandes actions proposées :

- ✓ (1) Des liens informels avec d'autres places sont tissés au quotidien, mais aussi des ✓ (2) projets formels, comme la participation à des événements par exemple.
- ✓ (3) Des liens bilatéraux officiels ont été noués :
 - avec la Suède et Israël dans le cadre du Challenge Fintech for Tomorrow ;
 - avec la Chine dans une conférence commune sous l'égide des banques centrales ;
 - avec l'Allemagne à la demande des Ministres de l'Economie ;
 - avec l'Angleterre dans le cadre du dialogue économique France-UK.

Finance for Tomorrow est aussi impliqué (4) ✓ au sein de dynamiques multilatérales : liens issus de la COP21 (« Bilan Mondial » avec Climate Chance par exemple) ; partenaire national des PRI ; gestion de la dimension verte du réseau « WAIFC » ; et enfin, des institutions internationales sont « observateurs » de Finance for Tomorrow : Banque Européenne d'Investissement, UNEP FI, les PRI, R20, LTIIA, ICMA.



L'ACTION MANQUANTE CONCERNE LES (5) ✓ PARTENARIATS ACADÉMIQUES INTERNATIONAUX.

Dans la liste proposée, les 5 priorités pour les actions futures de Finance for Tomorrow en matière de finance verte et durable sont :

- 1 Renforcer l'écosystème et établir la connectivité
- 2 Collecte de données
- 3 Engagement politique et réglementaire
- 4 Promotion et sensibilisation
- 5 Enseignement supérieur et développement professionnel

VISION GLOBALE DES 3 PRIORITÉS DES MEMBRES DU RÉSEAU FC4S EN 2020

Nombre de répondants considérant que l'enjeu est l'une des trois priorités à adresser pour développer la finance durable

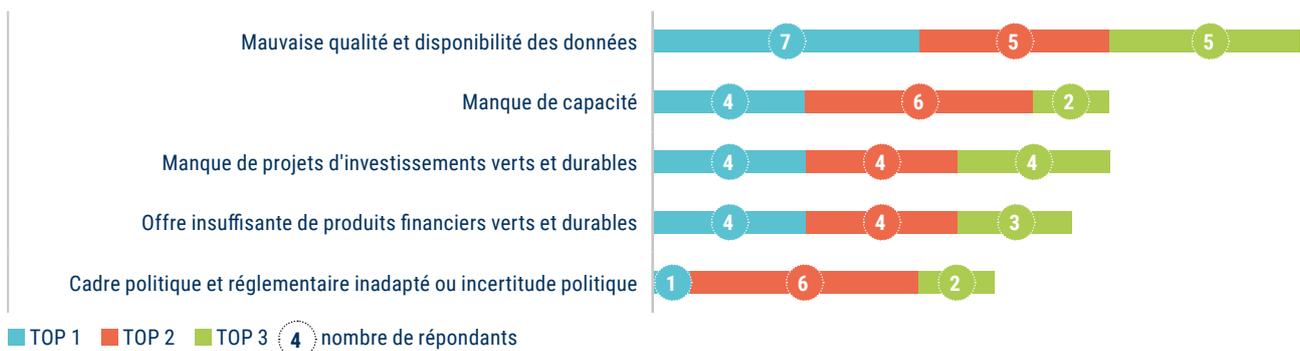


D'après la liste proposée, les 5 principaux défis pour le développement de la finance verte et durable identifiés au sein de la Place de Paris sont :

- 1 Insuffisance de la réserve de projets d'investissements écologiques/durables
- 2 Mauvaise qualité/disponibilité des données
- 3 Absence de demande du marché pour les financements verts/durables
- 4 Insuffisance de l'analyse de rentabilité pour développer des produits et services financiers écologiques/durables
- 5 Manque de capacité en matière de financement vert et durable

VISION GLOBALE DES 3 DÉFIS PRINCIPAUX DES MEMBRES DU RÉSEAU FC4S EN 2020

Nombre de répondants considérant que l'obstacle est l'un des trois principaux défis à relever pour développer la finance durable

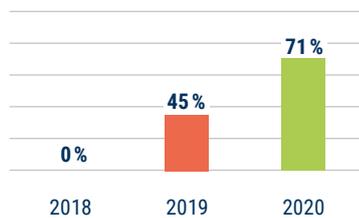




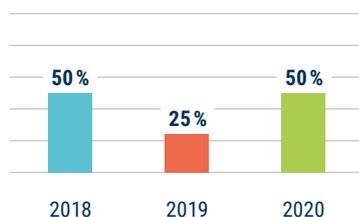
ÉVOLUTION DES OBSTACLES MAJEURS ENTRE 2018 ET 2020.

En % des répondants qui indiquent que les obstacles suivants font partie de leur top 3 des défis pour le développement futur de la finance durable

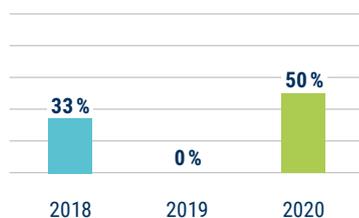
Qualité et disponibilité des données



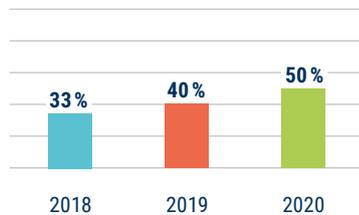
Manque de projets d'investissements verts et durables



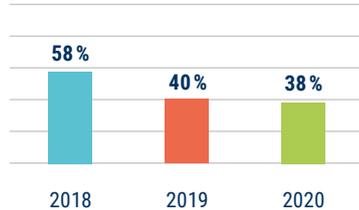
Manque de capacité



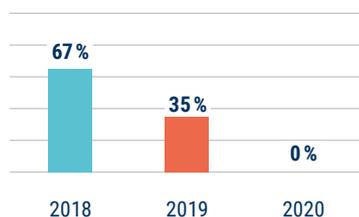
Offre insuffisante de produits financiers verts et durables



Cadre politique et réglementaire inadapté ou incertitude politique



Faible sensibilisation

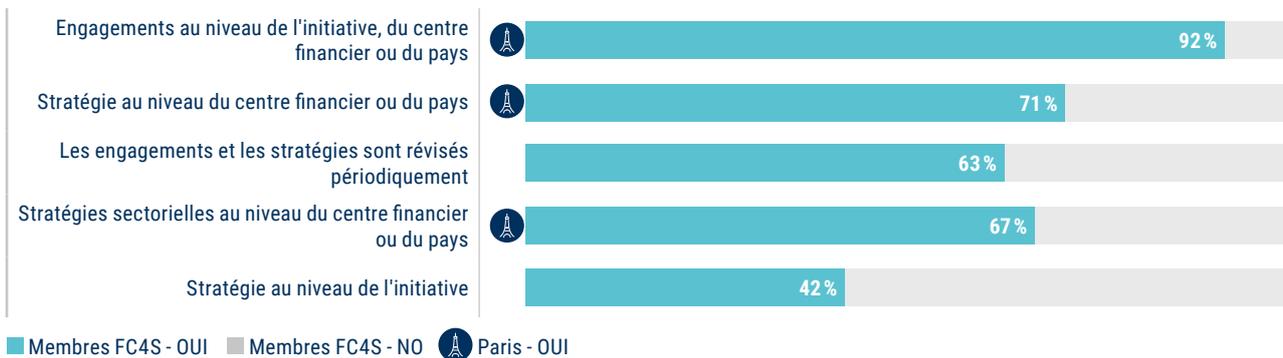


Engagements formels et/ou stratégies d'alignement sur les objectifs de développement durable :

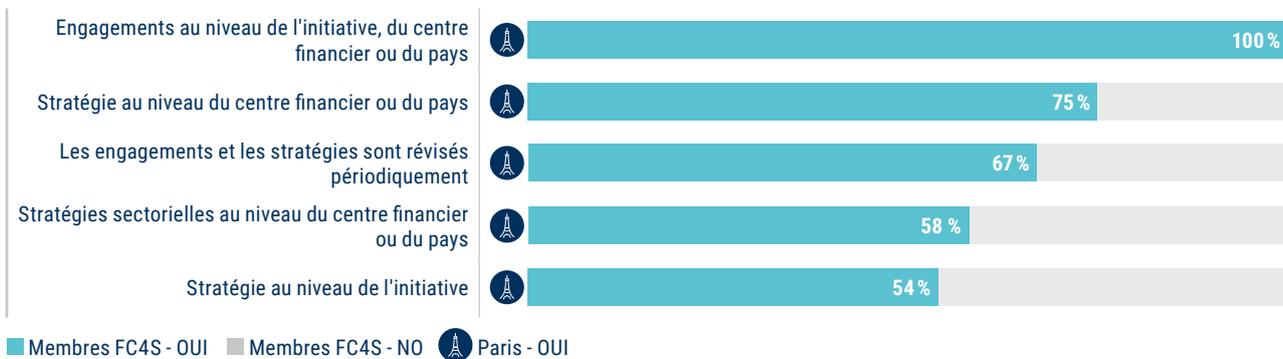
|  PARIS 2020 | ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | ALIGNEMENT SUR LA TRANSITION BAS-CARBONE (ACCORD DE PARIS) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ENGAGEMENTS AU NIVEAU DE L'INITIATIVE, DU CENTRE FINANCIER OU DU PAYS | Les 80 membres de Finance for Tomorrow sont signataires d'une charte commune se référant à l'Accord de Paris et aux objectifs de développement durable des Nations Unies. | Loi Transition Ecologique pour une Croissance Verte (2015) |
| STRATÉGIE GLOBALE FORMALISÉE AU NIVEAU DE FINANCE FOR TOMORROW | NON | Déclaration de la Place du 2 juillet 2019 et lancement de l'Observatoire de la finance durable |
| STRATÉGIE GLOBALE FORMALISÉE AU NIVEAU DE LA PLACE DE PARIS OU DE LA FRANCE | Agenda 21 de la France | Rapport Zaouati "Paris Green and Sustainable Finance Initiative" (Novembre 2016) Rapport Ducret-Lemmet « Pour une stratégie française de la finance verte » (Décembre 2017) |
| STRATÉGIE SECTORIELLE FORMALISÉE AU NIVEAU DE LA PLACE / DU PAYS | L'existence d'un secrétariat d'État à l'économie sociale et solidaire chargé de l'application d'une loi dédiée, permet l'existence d'une économie sociale, basée sur l'impact, pour le développement durable. | " Finance Clim'Act " dans le cadre du programme européen LIFE (2020) |
| RÉVISION PÉRIODIQUE DES ENGAGEMENTS ET STRATÉGIES | NON | Oui |

Vue d'ensemble des prises d'engagements et stratégies d'alignement des membres du réseau FC4S :

ALIGNEMENT SUR LES ODD



ALIGNEMENT SUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE

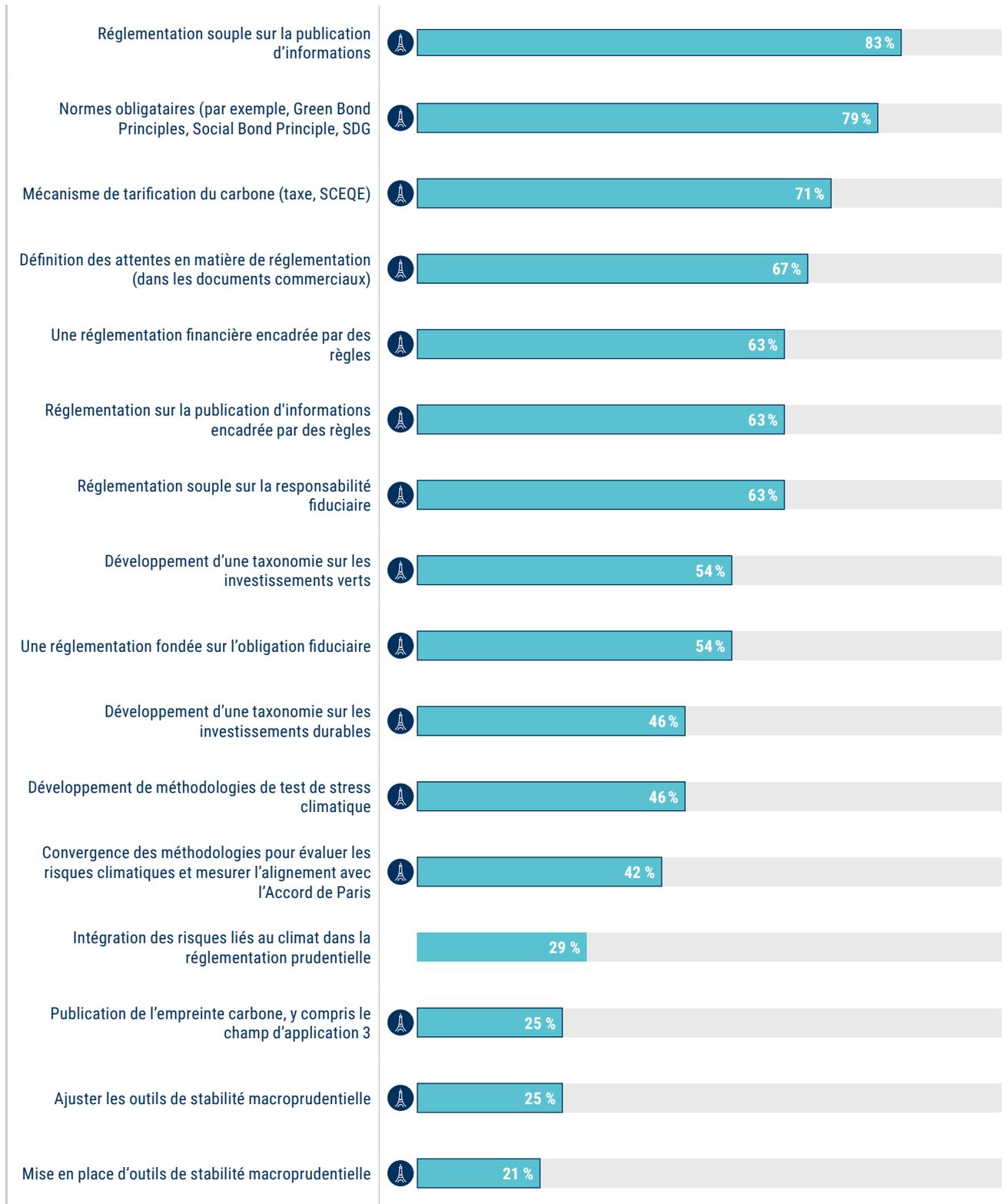


  PARIS EST L'UN DES MEILLEURS CENTRES EN MATIÈRE D'ENGAGEMENTS ET DE STRATÉGIES EN PLACE POUR S'ALIGNER SUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE.

ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Au regard des catégories de réglementations proposées, il apparaît que la Place de Paris bénéficie d'un environnement politique et réglementaire propice au développement de la finance durable :

TYPES DE POLITIQUES ET DE RÉGLEMENTATIONS EN PLACE



■ Membres FC4S - au moins une politique ou un règlement ■ Membres FC4S - Aucune politique ou réglementation 🗼 Paris - OUI

🗼 Excellentes pratiques sur lesquelles Paris obtient de meilleurs résultats que la moyenne des autres centres financiers

Vision qualitative en matière de politique financière, de réglementation, de supervision :

- Depuis 2015, les exigences de transparence ont permis aux acteurs financiers de la Place de Paris de préparer leur stratégie et de développer une expertise en avance sur la réglementation européenne. Le volume des investissements publics consacrés aux projets durables crée un marché dans lequel il est possible d'investir.
- Toutefois, trop de subventions restent orientées vers les combustibles fossiles ou les industries fortement émettrices. Si la tarification du carbone n'est toujours pas assez contraignante pour orienter les investissements, les acteurs français se mobilisent pour soutenir un prix du carbone ambitieux en Europe comme le montre l'exemple de la « Task Force sur le prix du carbone en Europe » présidée par Edmond Alphandéry.
- Les prises de positions fortes du gouvernement français en matière de durabilité et de finance verte à l'international, associé à un dialogue public-privé vertueux au niveau national, favorisent la mobilisation des acteurs privés et des institutions locales.

Réglementations déjà en place :

- La responsabilité fiduciaire, la transparence et la convergence des méthodologies d'analyse des risques climatiques : article 173-VI de la TECV et article 29 la loi Energie-Climat (FR) ; Règlement « Disclosure » (EU).
- Transparence basée sur des règles établies : labels « ISR » et « Greenfin ».
- Développement d'une taxonomie : le label « Greenfin » ; Règlement « Taxonomy » (EU).
- Mécanisme de prix du carbone : en tant qu'Etat membre de l'UE, la France est dans le champ d'application de l'« EU Emissions Trading System » (ETS).

Réglementations en cours de développement :

- Développement des stress tests climatiques : après les annonces de la Banque de France au CFD 2019, l'ACPR a publié sa méthodologie sur les stress-tests climatiques pour l'industrie bancaire en juillet 2020 (11 banques dans l'exercice couvrant 90 % du marché).
- Transparence basée sur des règles établies : développement européen des standards « EU Green Bonds » et « EU Ecolabel ».
- Développement d'une taxonomie : consultation ouverte sur les actes délégués européens.

Réglementations « manquantes » :

- Intégration des risques liés au climat dans la réglementation prudentielle : toutefois, la Banque de France est particulièrement active sur ces réflexions avec le Secrétariat du réseau NGFS.

Aperçu des instruments et incitations fournies par le secteur public, et leur notoriété auprès du secteur privé :

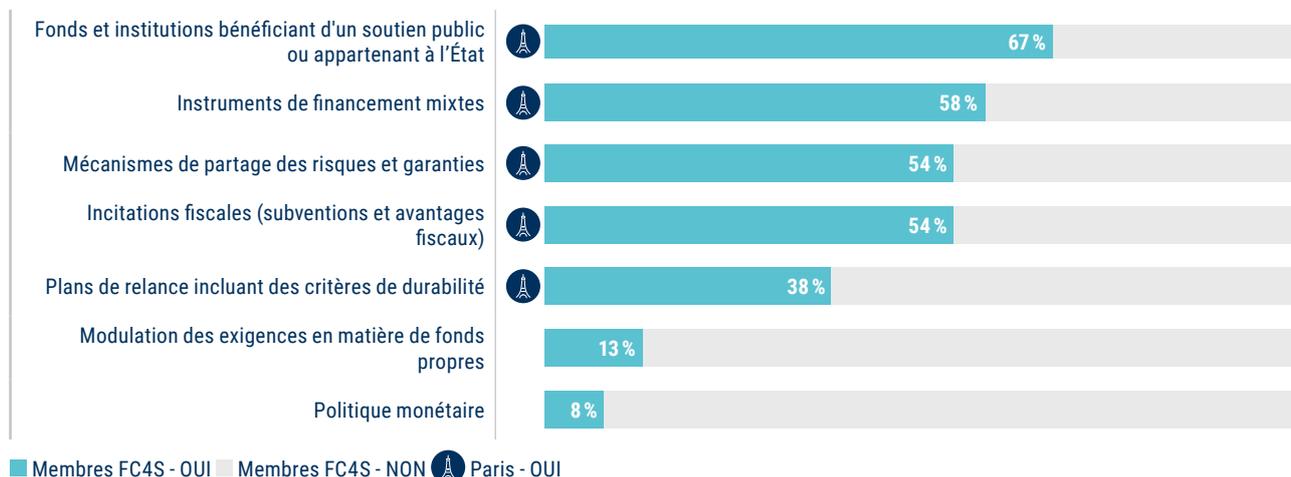
| TYPE D'INSTRUMENT | NOTORIÉTÉ AUPRÈS DU SECTEUR PRIVÉ | PARIS 2020 : EXEMPLES |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INCITATIONS FISCALES | Connaissance forte | Réductions de la taxe sur la valeur ajoutée et crédits d'impôts pour les projets verts : crédits à 0 % pour les hypothèques vertes (Eco-prêt) et pour la rénovation énergétique des bâtiments. |
| FINANCEMENTS MIXTES | Connaissance moyenne | Investissements publics dans divers fonds durables, tels que : Fonds LDN pour la neutralité de la dégradation des sols (Mirova) ; Fonds FMET pour la modernisation écologique des transports (Demeter) ; Planet EGO (Amundi) pour investir dans les obligations vertes émises sur les pays émergents. |
| MÉCANISMES DE PARTAGE DES RISQUES ET GARANTIES | Connaissance faible | ADEME : "FOGIME" - garanties sur les crédits immobiliers jusqu'à 70% pour assurer la maîtrise de l'énergie. AFD : "ARIZ" - garantie sur la perte finale aux institutions financières pour couvrir les crédits aux PME ou aux institutions de microfinance ; "Cityriz" : garanties partielles sur les crédits aux institutions locales pour financer des infrastructures durables. Groupe Caisse des Dépôts : fonds dédié aux garanties sur les projets géothermiques ; fixe des crédits garantis sur la rénovation des logements. |
| FONDS ET INSTITUTIONS BÉNÉFICIAIRES D'UN SOUTIEN PUBLIC OU APPARTENANT À L'ÉTAT | Connaissance moyenne | Bpifrance : fonds sur les écotecnologies, "ville de demain", investissements énergétiques. ADEME : fonds de subventions pour des projets sur les déchets, les systèmes énergétiques, les énergies renouvelables (FIDEME). Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) lancé en 2010 a consacré 4 milliards d'euros de cofinancements publics à des projets dédiés à l'industrie et à la recherche durables. |
| MODULATION DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES | Pas d'instrument disponible | n/a |
| POLITIQUE MONÉTAIRE | Pas d'instrument disponible | n/a |
| PLANS DE RELANCE, Y COMPRIS CONDITIONS DE DURABILITÉ | Connaissance forte | Programme Bpifrance et ADEME de 250m€ pour soutenir les TPE/PME dans leurs initiatives de RSE. Plan de la Banque des Territoires et Bpifrance pour accélérer la transition écologique en France : 40Md€ injectés sur les 4 prochaines années, en se concentrant sur 3 domaines : décarbonisation des entreprises et des territoires, développement des énergies renouvelables, et financement massif des innovations vertes. |



CETTE LISTE N'A PAS VOCATION À ÊTRE EXHAUSTIVE. TOUTE INSTITUTION CHERCHANT À L'INTÉGRER EST INVITÉE À SE MANIFESTER AUPRÈS DE FINANCE FOR TOMORROW.

Vue d'ensemble au niveau des membres du réseau FC4S de l'existence d'instruments et d'incitations fournies par le secteur public

INSTRUMENTS OU INCITATIONS PUBLICS - DISPONIBLE DANS LE CENTRE



Développement professionnel et éducation :

Au sein de la Place de Paris, il existe au moins 12 organismes de certification professionnelle / établissements d'enseignement proposant des formations et/ou des programmes qui couvrent les compétences clés en finance durable telles que proposées :

- 1 KEDGE Business School : MSc Corporate & Sustainable Finance
- 2 NEOMA BS & Finance for Tomorrow : Mastère Spécialisé Analyse Financière Internationale
- 3 Ecole des Mines & EDHEC (double diplôme) : MSc Changement climatique & Finance durable
- 4 Université de Montpellier : Bachelor en Finance verte
- 5 AgroParisTech, Ecole des Ponts : 3e année en Finance durable
- 6 HEC Paris : MSc Sustainability and Social Innovation (accent sur les entreprises durables)
- 7 SciencesP- Paris : Master en Management International (Filière dédiée sur les "Grands Défis" et intégrant la finance durable)
- 8 Offre de formations de Novethic
- 9 Certification SFAF pour l'analyse ESG
- 10 MOOC - « Climat : un défi pour la finance » par l'Institut Louis Bachelier
- 11 MOOC - « Transitions énergétique & écologique dans les pays du Sud » par l'AFD et l'ENS
- 12 Université Paris-Dauphine : M2 Finance, Energie, Carbone



CETTE LISTE N'A PAS VOCATION À ÊTRE EXHAUSTIVE. TOUTE INSTITUTION CHERCHANT À L'INTÉGRER EST INVITÉE À SE MANIFESTER AUPRÈS DE FINANCE FOR TOMORROW.

La question demandait une réponse par compétences qui ne correspondait pas à l'organisation « généraliste » des formations en France.

Le FC4S identifie les connaissances suivantes au cœur d'une formation en finance durable : développement durable, ESG et finance verte ; application et mise en œuvre des réglementations et recommandations de la finance verte ; compétences ESG au sein des principales fonctions commerciales, en plus des fonctions de conformité et de RSE ; Intégration des ODD dans la stratégie d'entreprise ; Identification et gestion des risques liés au climat ; Identification et gestion des questions de durabilité dans les investissements et le secteur bancaire ; Implications de la propriété active.

En 2020, le questionnaire du FC4S demandait aux centres financiers un état des lieux des actions prises pour tendre à l'alignement vers un scénario de neutralité carbone en 2050. Le questionnaire contenait, pour chaque secteur, une question sur la capacité à mesurer et démontrer cet alignement. Si cette analyse n'est pas encore mûre, poser dès à présent cette question vise à installer une dynamique pour renforcer la mise en place d'outils de mesure de la transformation des centres financiers.

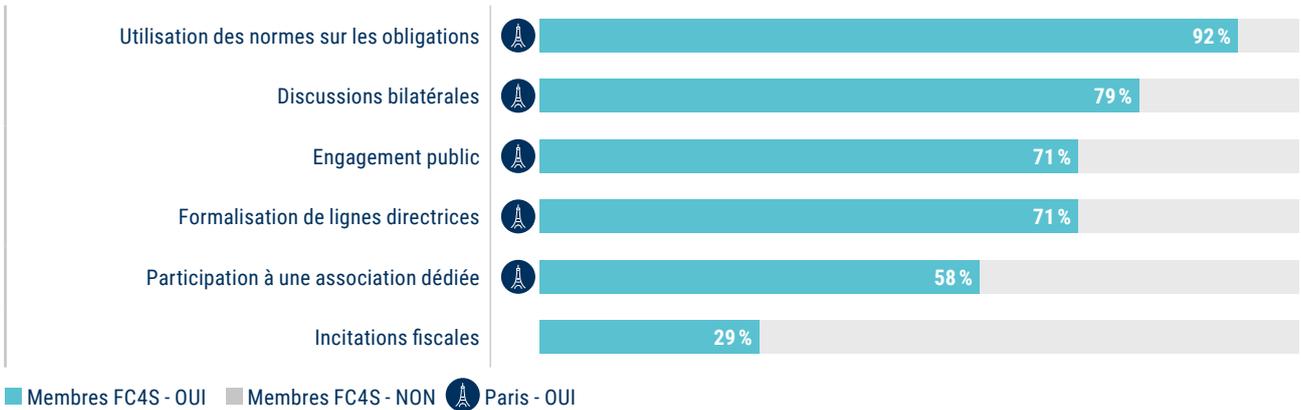


INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

1. Marché de la dette

→ La Place de Paris est très active dans le secteur des obligations vertes et durables. Tout l'écosystème, dont Finance for Tomorrow, les acteurs publics et les acteurs du marché, travaille à son développement. Les obligations vertes et durables de la place financière de Paris sont listées sur Euronext Paris, qui mène également de nombreuses actions pour le développement du marché.

ACTIONS SPÉCIFIQUES DE PROMOTION ENTREPRISES



INSTRUMENTS DE DETTE LISTÉS ET SEGMENT DE BOURSE DÉDIÉ

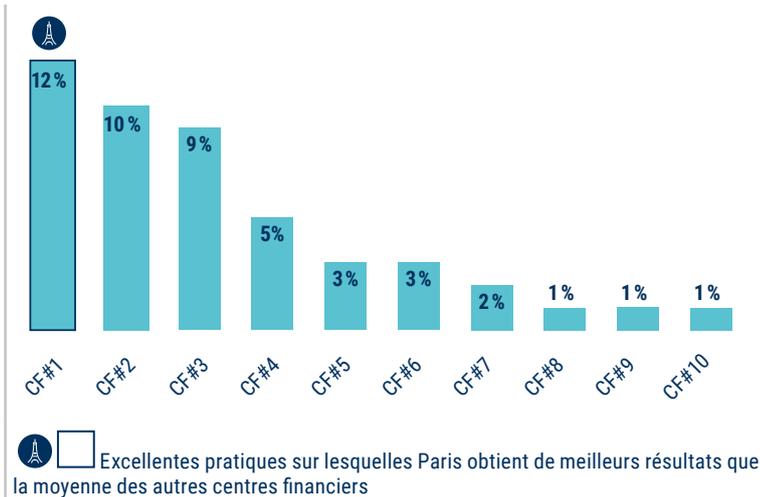


→ Le secteur est en forte croissance, avec 92 obligations représentant 114 Mds€ d'obligations vertes/durables listées à Paris à fin 2020. Lors de la réponse au questionnaire FC4S (septembre 2020), la part des émissions d'obligations vertes/durables représentait 12% du marché sur les 12 derniers mois (en volume total : 38,7 Mds€ sur 319,5 Mds€).

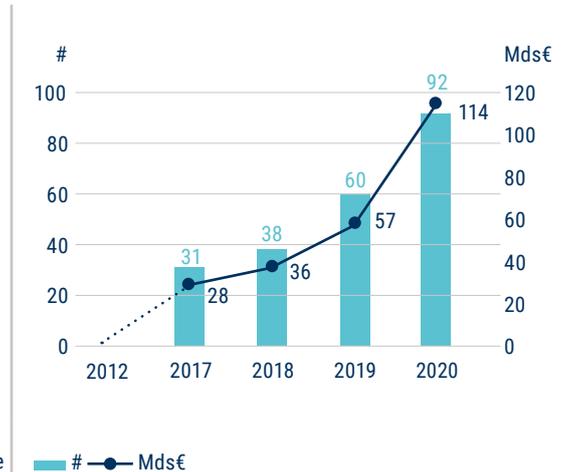
Source : Euronext Paris

% D'INSTRUMENTS DE DETTE VERTS OU DURABLES

% d'instruments de dette verts et/ou durables émis par les centres financiers au cours des 12 derniers mois



OBLIGATIONS VERTES/DURABLES LISTÉES SUR EURONEXT PARIS EN VOLUME ET EUROS



2. Marché des fonds propres

→ Sur les 50 familles d'indices de la franchise d'Euronext Index, 15 familles d'indices ont été conçues pour répondre aux besoins ESG.

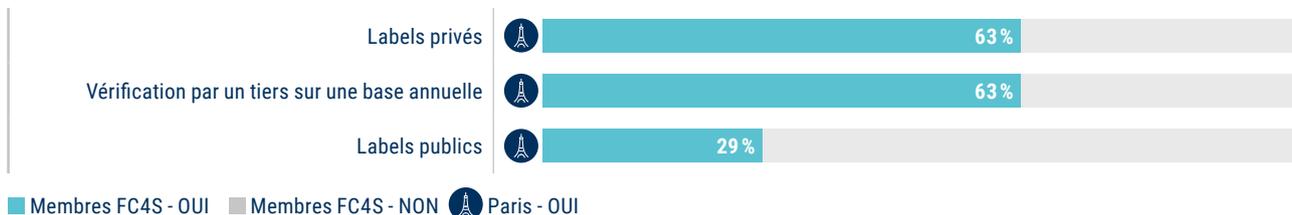
DES INDICES SPÉCIFIQUES POUR CIBLER LES ACTIONS VERTES OU DURABLES



→ Labels verts/durables pour les fonds d'investissement :

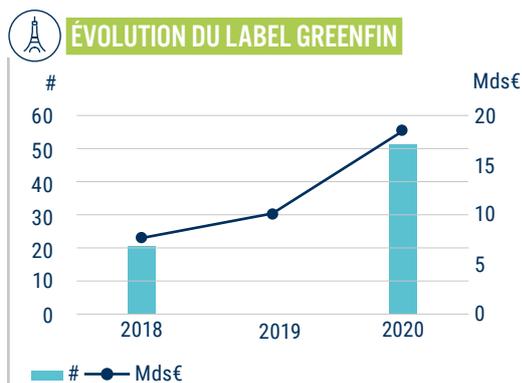
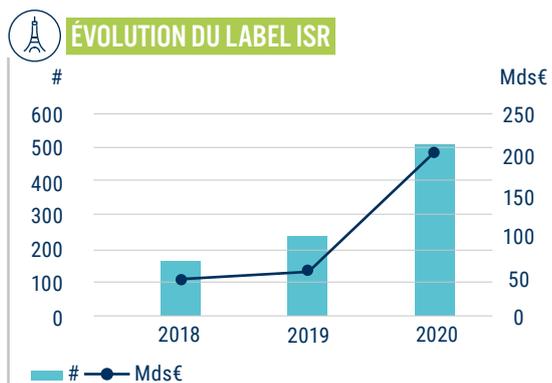
- Privés : Novethic (finance durable) & Finansol (finance solidaire) & ASPIM (immobilier)
- Publics et faisant l'objet de vérifications périodiques : le label générique "ISR" sur les critères ESG & le label "GreenFin" dédié à la transition énergétique

PRÉSENCE DE LABELS VERTS ET ESG PRIVÉS ET PUBLICS

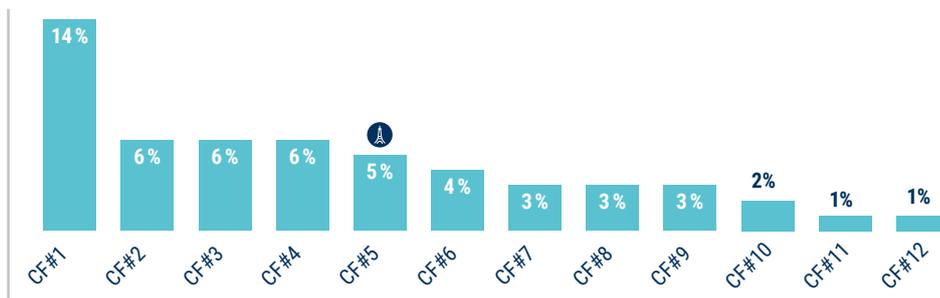


→ Nombre de fonds labellisés ESG/durables enregistrés sur la Place de Paris :

- Nombre total de fonds enregistrés : 11 000 (source : AFG)
- Nombre total de fonds labellisés ESG/durables : 508 fonds (Label ISR) fonds pour 204 milliards € (mise à jour fev. 2021)
- Nombre total de fonds labellisés verts : 55 fonds (Label Greenfin) pour 17 milliards € (mise à jour fev. 2021)
- Part de fonds labellisés ESG/durables/verts : 5%



RATIO ENTRE LE NOMBRE DE FONDS VERTS ET LABELLISÉS ESG ET LE NOMBRE TOTAL DE FONDS ENREGISTRÉS



3. Secteur bancaire

→ Volume des prêts et crédits verts et/ou durables accordés par les premières banques (2019) :

- Volume total des prêts accordés en France en 2019 par l'ensemble des établissements bancaires : 2 500Md€ (source : FBF/Banque de France)

- Volume des prêts et crédits verts et/ou durables accordés par le top 10 : 53,8Md€ de crédits dédiés au financement de la transition énergétique et écologique, d'après les rapports annuels

 % DE PRÊTS ET CRÉDITS VERTS OU DURABLES (10 PREMIÈRES BANQUES)



L'information publiquement disponible sur les prêts et crédits est limitée. C'est pourquoi en plus de faire référence à une information généraliste sur la taille du marché français, Finance for Tomorrow a cherché les informations retranscrites dans les rapports RSE des 10 plus grandes banques françaises. Malheureusement, l'information n'étant pas aisément accessible et non uniforme entre les acteurs, elle restait difficile à identifier.

En comparaison, l'Observatoire de la Finance Durable a pu directement faire remonter des informations depuis les acteurs bancaires grâce à l'action de la Fédération Bancaire Française. Ces informations, rassemblées en Octobre 2020, montrent une ampleur tout autre du marché des crédits verts en France :

- Sur 1454 milliards de prêts et crédits, 230 milliards étaient verts et/ou durables ;
- On arrive alors à un total de 15%
- En reprenant le total de crédits de la Banque de France/BBF, on arrive encore à 10%.

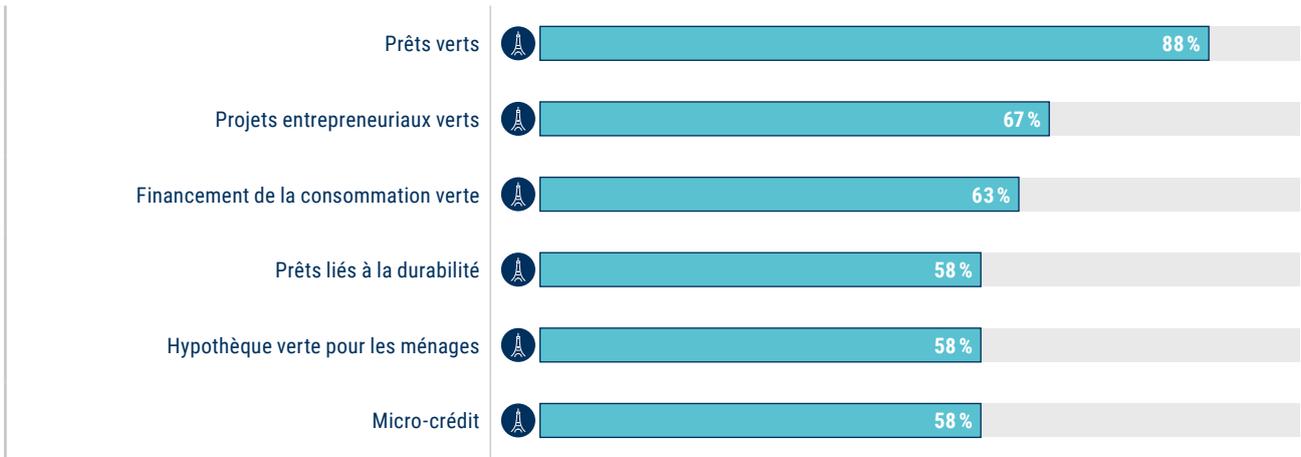
Ce total place Paris en tête de liste à l'international et appuie l'intérêt d'accéder à une information issue directement des acteurs du marché.

ENGAGEMENTS FORMELS DES DIX PREMIÈRES BANQUES

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>FOURNIR DES DOTATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE FINANCEMENT VERT ET/OU DURABLE</p> | <p>INTERDIRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'EXTRACTION DU CHARBON OU LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU CHARBON</p> | <p>INTERDIRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ACTIVES DANS L'EXTRACTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES*</p> |
| <p>9/10 banques engagées contre 7/10 banques engagées en moyenne</p> | <p>9/10 banques engagées contre 4,2/10 banques engagées en moyenne</p> | <p>8/10 banques engagées contre 4/10 banques engagées en moyenne</p> |

* Ces engagements incluent les fossiles non-conventionnels.

TYPES DE SOLUTIONS DE PRÊT OU DE CRÉDIT CIBLÉES DISPONIBLES



■ Membres FC4S - OUI ■ Membres FC4S - NON 🗼 Paris - OUI

🗼 Excellentes pratiques sur lesquelles Paris obtient de meilleurs résultats que la moyenne des autres centres financiers

4. Investisseurs institutionnels (assets owners & assets managers)

→ Tous les types de solutions d'investissement vert et/ou durable envisagées dans le champ d'application du FC4S sont disponibles sur la Place de Paris :

- ✓ Immobilier : CDC Habitat ; ETF dédié de BNP Paribas ; Label ISR Immobilier.
- ✓ Capital-risque : Demeter (société de gestion dédiée à la transition écologique).
- ✓ Capital-investissement : Initiative Climat de France Invest depuis 2015.
- ✓ PE-impact investing : Paris Impact Investing, iiLab, Alter Equity.
- ✓ Gestion d'actif – Small, mid & large cap : fonds labellisés ISR.

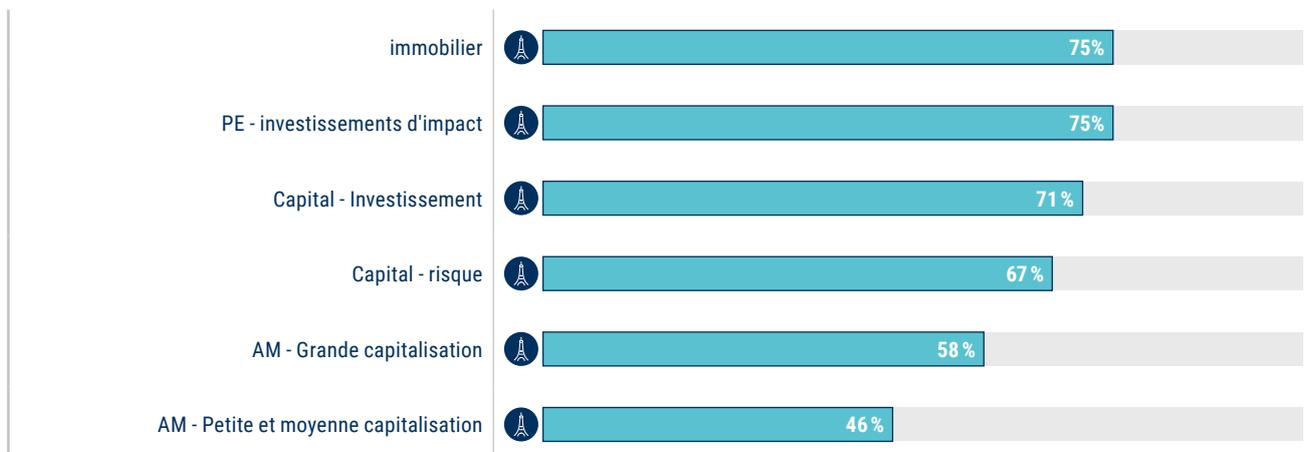


CETTE LISTE N'A PAS VOCATION À ÊTRE EXHAUSTIVE. TOUTE INSTITUTION CHERCHANT À L'INTÉGRER EST INVITÉE À SE MANIFESTER AUPRÈS DE FINANCE FOR TOMORROW.

→ La Place de Paris dispose de fonds thématiques couvrant les thèmes ciblés par le programme de FC4S, représentant un total de 64Md€ (source : Novethic) :

- 19 fonds « santé mondiale »,
- 31 fonds « impact social et réduction des inégalités »
- 12 fonds « préservation des océans ».

TYPES DE SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT CIBLÉES DISPONIBLES



■ Membres FC4S - OUI ■ Membres FC4S - NON 🗼 Paris - OUI



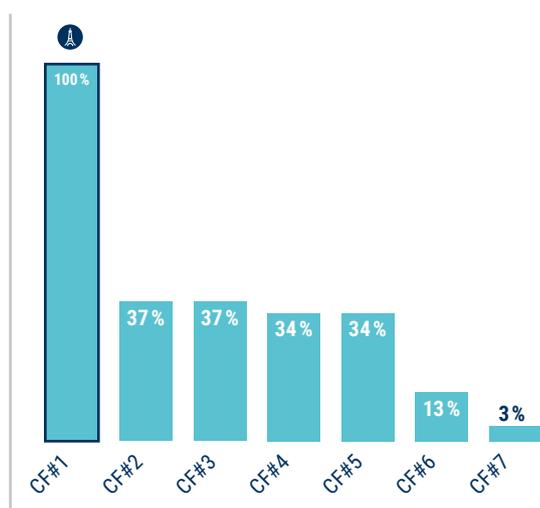
Excellentes pratiques sur lesquelles Paris obtient de meilleurs résultats que la moyenne des autres centres financiers

ENGAGEMENTS FORMELS DES DIX PREMIERS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

| FOURNIR DES CAPITAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LA FINANCE VERTE ET / OU DURABLE | EXCLURE L'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES D'EXTRACTION OU DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AU CHARBON | EXCLURE L'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES D'EXTRACTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE COMBUSTIBLES FOSSILES * |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10/10 investisseurs institutionnels engagés contre 5,9/10 investisseurs institutionnels engagés | 9/10 investisseurs institutionnels engagés contre 3/10 investisseurs institutionnels engagés | 7/10 investisseurs institutionnels engagés contre 3,3/10 investisseurs institutionnels engagés |

* Ces engagements incluent les fossiles non-conventionnels.

% D'ACTIFS GÉRÉS DURABLEMENT (10 PREMIERS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS)



Ici, Finance for Tomorrow a fait le choix de s'appuyer sur les déclarations des grands investisseurs publics et institutionnels de la Place de Paris concernant l'intégration de l'analyse ESG dans toutes leurs activités, pour déclarer une proportion de 100% des actifs des 10 plus grands investisseurs institutionnels français gérés durablement. Cette proportion assumée souligne la maturité des grands investisseurs français qui utilisent un filtre d'analyse « durable » dans l'ensemble de leurs activités.

Toutefois, la précision de la notion « investissement responsable », associée à des modes de calculs effectifs, permettrait aux membres du réseau FC4S de mieux se mobiliser pour répondre à cette question. En France chaque année, l'AFG & le FIR publient les chiffres de l'investissement responsable : en France en 2019, le montant des actifs gérés en ISR et autres approches ESG atteignait 1861 milliards d'euros sur un marché de 4185 milliards d'euros, soit 44% de l'ensemble du marché.

5. Compagnies d'assurance

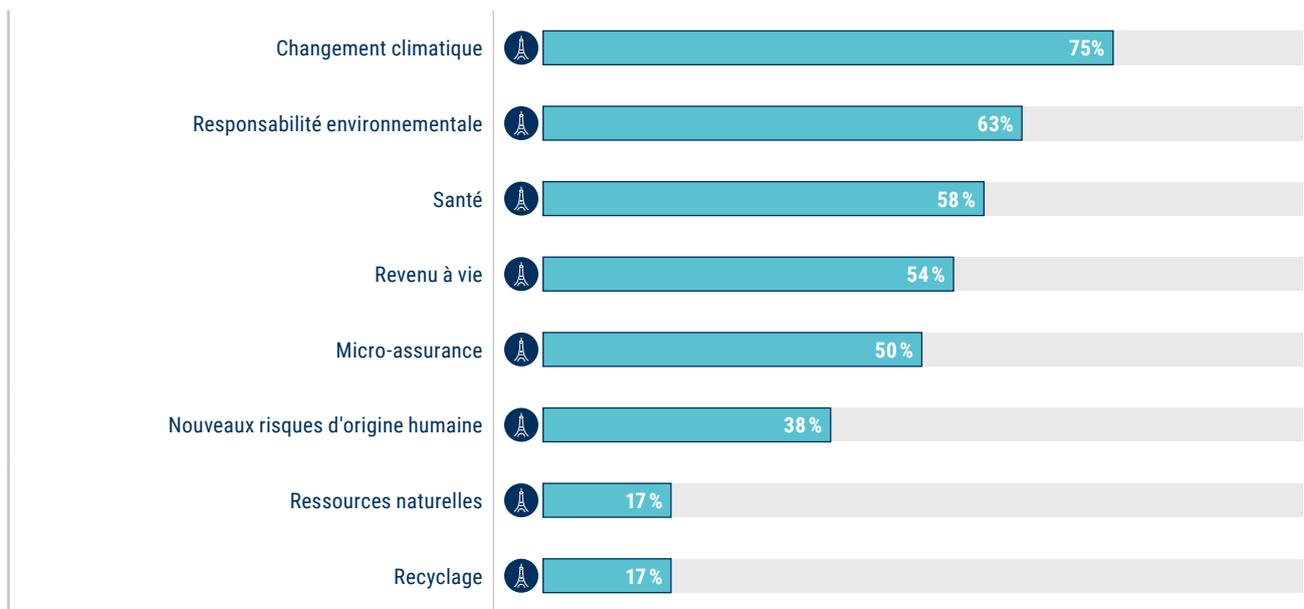
→ Tous les types de solutions d'assurance verte/durable ciblées dans le champ d'application du programme de FC4S sont disponibles sur la Place de Paris :

- ✓ Changement climatique : Régime « Assurances et catastrophes naturelles » ; Régimes des Calamités Agricoles; Descartes.Underwriting (InsurTech).
- ✓ Micro-assurance : Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) ; Fondation Entrepreneurs de la Cité.
- ✓ « Revenu à vie » : sécurité sociale ; obligations de labellisation de l'assurance-vie par la loi PACTE.
- ✓ Santé : sécurité sociale / soins de santé universels.
- ✓ Risques émergents d'origine humaine : offres existantes chez AXA, CNP Assurances.
- ✓ Responsabilité environnementale : cf. loi du 1er août 2008.
- ✓ Ressources naturelles : cf. loi du 1er août 2008 ; engagements d'AXA et MACIF dans « Act4Nature ».



CETTE LISTE N'A PAS VOCATION À ÊTRE EXHAUSTIVE. TOUTE INSTITUTION CHERCHANT À L'INTÉGRER EST INVITÉE À SE MANIFESTER AUPRÈS DE FINANCE FOR TOMORROW.

TYPES DE SOLUTIONS D'ASSURANCE CIBLÉES DISPONIBLES



■ Membres FC4S - OUI ■ Membres FC4S - NON 🗼 Paris - OUI



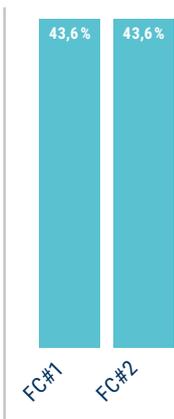
Excellentes pratiques sur lesquelles Paris obtient de meilleurs résultats que la moyenne des autres centres financiers

ENGAGEMENTS FORMELS DES DIX PREMIERS ASSUREURS

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FOURNIR DES DOTATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE FINANCEMENT VERT ET/OU DURABLE | INTERDIRE L'INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'EXTRACTION DU CHARBON OU LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU CHARBON | INTERDIRE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES ACTIVES DANS L'EXTRACTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES |
| 10/10 assureurs engagés contre 6,8/10 assureurs engagés en moyenne | 10/10 assureurs engagés contre 4,7/10 assureurs engagés en moyenne | 0/10 assureurs engagés contre 3,6/10 assureurs engagés en moyenne |

→ Pas de données sur le nombre total de solutions d'assurance commercialisées par le top 10, ni sur le nombre de solutions vertes/durables :

% DE SOLUTIONS D'ASSURANCE VERTES OU DURABLES (10 PREMIÈRES BANQUES)



COMME LA PLUPART DES AUTRES PLACES FINANCIÈRES RÉPONDANTES, PARIS N'A PAS FOURNI LE VOLUME DE SOLUTIONS D'ASSURANCE VERTES ET DURABLES

Le manque de réponses des membres de FC4S souligne la difficulté d'identifier le nombre de solutions durables proposées par les assureurs. Cela invite à rechercher l'information mais aussi à regarder les autres indicateurs disponibles. Ainsi, l'Observatoire de la Finance Durable de Finance for Tomorrow présente des informations sur la manière dont sont gérés les fonds des assureurs.

6. Services professionnels

L'offre de la Place de Paris en matière de services professionnels soutenant la finance verte/durable est complète et diversifiée, d'après le prisme des attentes de FC4S :

- ✓ Fintechs Vertes : Challenge Fintech for Tomorrow depuis 2018
- ✓ Audits et vérifications ESG : Big 4 (Deloitte, PwC, EY, KPMG) ; AFNOR ; Novethic.
- ✓ Conseil en matière d'ESG : de nombreuses institutions, parmi lesquelles - MSCI ; Deloitte ; EY ; Novethic ; PwC ; Carbone4 ; I-Care & Consult...
- ✓ Agences de notation ESG : de nombreuses institutions, parmi lesquelles - Vigeo.Eiris (V.E) ; Qivalio/Ethifinance ; S&P Trucost ; MSCI ESG Research
- ✓ Sociétés de mandat ou « proxy firms »
- ✓ Cabinets juridiques offrant des services liés à l'ESG - intérêt grandissant, notamment : Gide ; LinkLaters.



CETTE LISTE N'A PAS VOCATION À ÊTRE EXHAUSTIVE. TOUTE INSTITUTION CHERCHANT À L'INTÉGRER EST INVITÉE À SE MANIFESTER AUPRÈS DE FINANCE FOR TOMORROW.

Critères d'évaluation des différents « niveaux d'alignement » tels que définis par le réseau FC4S

| | TITRE | DÉFINITION - ALIGNEMENT DE LA STRATÉGIE ET DES POLITIQUES | DÉFINITION - ALIGNEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DU MARCHÉ |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU 0 | NON-ALIGNEMENT L'investissement durable est inexistant | <ul style="list-style-type: none"> - Aucune stratégie n'a été définie - Aucune mesure n'est prise pour développer un financement durable - Aucun cadre politique ou réglementaire n'est disponible pour soutenir le financement durable | <ul style="list-style-type: none"> - Le système financier est incapable de mobiliser des capitaux pour soutenir la transition vers une économie bas carbone ou la réalisation des ODD - Il n'y a pas de preuve disponible suggérant que CF a commencé une transition vers un système financier durable. |
| NIVEAU 1 | DES SIGNAUX FAIBLES Des options d'investissement durable isolées voient le jour et sont nourries par une initiative | <ul style="list-style-type: none"> - Aucune stratégie n'est encore en place, mais une initiative existe au niveau du CF - Des actions non coordonnées émergent des institutions locales - Plusieurs acteurs et pionniers plaident en faveur d'un renforcement des cadres politiques ou réglementaires en matière de financement durable | <ul style="list-style-type: none"> - Le capital n'est pas orienté vers la transition bas carbone et la réalisation des ODD - Le système financier n'offre que des options d'investissement durables limitées ou rares; le développement de la finance durable reste lent |
| NIVEAU 2 | SENSIBILISATION Une classe d'actifs de premier plan, la coopération et les efforts politiques sont tous des moteurs de croissance | <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie a été définie au niveau de l'initiative - La coopération entre les institutions publiques et privées s'organise - Des cadres politiques et réglementaires sont activement élaborés dans des domaines spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> - Un montant limité de capital est orienté vers la transition bas carbone et la réalisation des ODD - Les options d'investissement durable disponibles pour les investisseurs professionnels se développent mais restent limitées en volume total - Les produits durables dans au moins une classe d'actifs se développent |
| NIVEAU 3 | EXPANSION Des cadres réglementaires étendus et des produits à plus grande échelle structurent un écosystème favorable | <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie a été définie au niveau du CF et/ ou du pays - La coopération au niveau international s'organise - Des politiques et des cadres réglementaires au niveau du secteur sont mis en œuvre pour les principales catégories d'actifs | <ul style="list-style-type: none"> - Le montant des capitaux orientés vers la transition bas-carbone et la réalisation des ODD augmente rapidement (au moins 2 chiffres de taux de croissance d'année en année pour les marchés primaire et secondaire combinés) - Des options d'investissement durable sont disponibles pour les investisseurs professionnels et particuliers sur une variété croissante de classes d'actifs - Les produits durables se développent dans plusieurs classes d'actifs |
| NIVEAU 4 | MATURITÉ L'écosystème est prêt à soutenir une croissance élevée dans les segments durables | <ul style="list-style-type: none"> - Des stratégies spécifiques sont définies pour surmonter les obstacles et/ou contraintes identifiés - La coopération publique et privée permet de mesurer et de suivre le développement de la finance durable - Les cadres politiques et réglementaires prônent des normes exigeantes et encouragent l'innovation dans le domaine de la finance durable | <ul style="list-style-type: none"> - L'allocation de capitaux vers la transition bas-carbone et la réalisation des ODD est déjà importante et continue de croître fortement - Les options d'investissement durable suivent de plus en plus des normes exigeantes et sont disponibles pour les investisseurs professionnels et particuliers sur toutes les classes d'actifs - Les produits durables sont mis à l'échelle et se développent sur toutes les classes d'actifs |
| NIVEAU 5 | ALIGNEMENT Le centre financier est aligné sur les exigences d'un système financier durable | <ul style="list-style-type: none"> - Une infrastructure de mesure d'impact et de suivi de la finance durable est opérationnelle au niveau du CF et / ou du pays - La stratégie, la coopération, la politique et les cadres réglementaires sont périodiquement révisés et mis à jour à l'aide de cette infrastructure | <ul style="list-style-type: none"> - Le CF et / ou le pays oriente plus de 2% de son empreinte géographique PIB vers la transition bas carbone et la réalisation des ODD - Les méthodologies d'évaluation ESG et de mesure d'impact convergent pour les produits matures; la transparence est un aspect clé des produits disponibles |



Ce document a été rédigé par Natacha Boric, responsable des Contenus & Publications de Finance for Tomorrow, en coordination avec Anne-Claire Roux et avec l'appui de Suzanne Pascal, Pauline Leménicier, Pierre Tardy et Noémie Le Peuvedic. Il a été réalisé en coordination et en version digitale avec Raphaël Lebel, directeur de l'Observatoire de la finance durable à Finance for Tomorrow.

Nous tenons à remercier particulièrement Pierre Ducret qui a assuré, pour Finance for Tomorrow, la première co-présidence du réseau FC4S de 2018 à 2020 avec Shanghai, et a grandement participé au développement de l'Assessment Program du FC4S et à la formalisation des réponses pour Paris.

Nous remercions également l'équipe de PwC France, notamment Sylvain Lambert et Julien Gautier, et Stephen Nolan, directeur général du FC4S ainsi que son équipe.

Contacts

Natacha Boric

Responsable des contenus

et publications

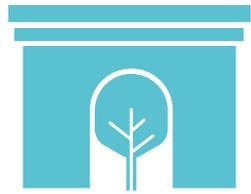
n.boric@financefortomorrow.com

Pierre-Alix Binet

Responsable du développement et des relations

institutionnelles

pa.binet@financefortomorrow.com



FINANCE
FOR TOMORROW
by Paris Europlace